

Image not found or type unknown



Problème abonnement portable

Par **TEXEREAU**, le **17/04/2009** à **18:38**

Bonjour,rnrnrnJ'ai pris un abonnement Virgin Mobile chez The Phone House. J'ai envoyé une lettre recommandée à The Phone House (et une copie à Virgin)pour me retractor dans le délai des 7 jours. The Phone House refuse de résilier mon contrat car je me suis déplacée dans une boutique et que ce n'était pas un démarche à domicile. Est-ce légal ?nrnCordialementnrnCliquez ici pour lire la suite de ce message